

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1236

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Gestion des finances publiques »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	0	0
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	3 500 000
Facilitation et sécurisation des échanges	0	3 577 420
TOTAUX	0	7 077 420
SOLDE	-7 077 420	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de tenir compte des votes intervenus dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2021, le présent amendement procède à une minoration de 7 077 420 € des autorisations

d'engagement et de 7 077 420 € des crédits de paiement de la mission « Gestion des finances publiques ». Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- minoration de 3 500 000 € des autorisations d'engagement et de 3 500 000 € des crédits de paiement du programme « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » ;
- minoration de 3 577 420 € des autorisations d'engagement et de 3 577 420 € des crédits de paiement du programme « Facilitation et sécurisation des échanges » ;